

Qui sont-ils ?



Jacques GUYARD né en 1937, prépare un CAP de menuisier, entre à l'École Normale d'Instituteurs de Paris (1953-1957) puis à l'IPES de Paris où il obtient l'agrégation d'histoire (1962).

Professeur de lycée (1962-1968) puis maître de conférences en Sorbonne (1968-1981), il publie plusieurs livres d'histoire.

En 1962, il est élu secrétaire national du SNES puis il participe à la création du PS au congrès d'Épinay.

Il devient député de l'Essonne en 1981 et le reste jusqu'en 2002.

Il est nommé Secrétaire d'État à l'enseignement technique de 1991 à 1992. Il a été président d'une société HLM de 1995 à 2004 et consultant en aménagement du territoire.

Jacques Guyard

http://fr.wikipedia.org/wiki/Jacques_Guyard



Denis STOKKINK est économiste de formation. Son expérience professionnelle est riche et variée. En particulier, il a été conseiller de la Ministre belge de l'emploi et a participé dans ce contexte à la présidence belge de l'Union européenne de 2000.

Depuis 2002, il est président du Think tank européen Pour la Solidarité, structure au service des citoyens et des décideurs politiques, sociaux et économiques de l'UE. L'objet de ce Think tank est la promotion de la solidarité sous toutes ses formes.

Il est également administrateur de nombreuses structures d'économie sociale européennes et dispense des cours sur l'ESS et les politiques européennes dans divers organismes de formation en Belgique et en France.

Denis STOKKINK

Président du Think Tank européen Pour la Solidarité

denis.stokkink@pourolasolidarite.eu

www.pourolasolidarite.eu

avec le soutien de :



Charte

de l'Économie Sociale & Solidaire

En 1980, les acteurs français de l'économie sociale et solidaire, réunis au sein du Comité National de Liaison des Activités Mutualistes Coopératives et Associatives, décident de publier une Charte de l'Économie Sociale.

Les principes, caractéristiques, valeurs communes aux organisations de l'économie sociale et solidaire sont alors posés.

C'est une autre façon d'entreprendre, des rapports humains différents et un lien social fort.

Article 1

Les entreprises de l'économie sociale fonctionnent de manière démocratique, elles sont constituées de sociétaires solidaires et égaux en devoirs et en droits.

Article 2

Les sociétaires, consommateurs ou producteurs membres des entreprises de l'économie sociale s'engagent librement suivant les formes d'action choisies (coopératives, mutualistes ou associatives), à prendre les responsabilités qui leur incombent en tant que membres à part entière des dites entreprises.

Article 3

Tous les sociétaires étant au même titre propriétaires des moyens de production, les entreprises de l'économie sociale s'efforcent de créer, dans les relations sociales internes, des liens nouveaux par une action permanente de formation et d'information dans la confiance réciproque et la considération.

Article 4

Les entreprises de l'économie sociale -revendiquent l'égalité des chances pour chacune d'elles, -affirment leur droit au développement dans le respect de leur totale liberté d'action.

Article 5

Les entreprises de l'économie sociale se situent dans le cadre d'un régime particulier d'appropriation, de distribution ou de répartition des gains. Les excédents d'exercice ne peuvent être utilisés que pour leur croissance et pour rendre un meilleur service aux sociétaires qui en assurent seuls le contrôle.

Article 6

Les entreprises de l'économie sociale s'efforcent, par la promotion de la recherche et l'expérimentation permanente dans tous les domaines de l'activité humaine, de participer au développement harmonieux de la société dans une perspective de promotion individuelle et collective.

Article 7

Les entreprises de l'économie sociale proclament que leur finalité est le service des individus.

Les PEP 33

70 rue du château d'eau 33000 BORDEAUX

Tél. 05.56.56.57.00 Fax 05.56.56.57.09

contact@lespep33.org www.lespep33.org

ÉCONOMIE sociale & solidaire



une conférence

proposée par Les PEP 33

MERCREDI 12 NOVEMBRE 2014

Amphithéâtre Robert Badinter du Conseil Général de la Gironde

S ECONOMIE C I A L E

S L I D A I R E

Une conférence proposée par les  dans le cadre du « mois de l'ESS »
MERCREDI 12 NOVEMBRE 2014
animée par
Jacques GUYARD

Ancien secrétaire d'Etat à l'Enseignement technique
Maître de conférence en Histoire
et **Denis STOKKINK**
Economiste et Président du Think Tank européen
Pour la solidarité



Jacques GUYARD

L'Economie Sociale et Solidaire,

- une force encore mal connue,
- une réponse à la crise et au changement de société,
- un atout pour les territoires.



Denis STOKKINK

La loi française sur l'ESS dans un contexte européen :
quelles perspectives ?

La loi française sur l'ESS est inscrite au cœur des politiques européennes. En effet, depuis l'Initiative pour l'entrepreneuriat social de 2011 entre autres, la Commission européenne entend mettre en place les conditions nécessaires à un changement d'échelle des entreprises sociales, en améliorant tant le cadre juridique que l'accès aux financements pour les acteurs de l'entreprendre autrement.

Cette loi dont s'est dotée la France s'additionne également aux autres législations nationales déjà existantes dans des pays comme l'Espagne, le Portugal ou encore la Belgique. Toutes ces lois témoignent chacune de visions et ambitions particulières par rapport à l'économie sociale ou les entreprises sociales, propres aux contextes nationaux dans lesquels elles s'inscrivent.

-Où se situe donc la récente législation française par rapport aux politiques européennes et aux autres lois nationales actuelles ?

-quels financements européens mobilisables pour les acteurs de l'ESS ?

Telles sont les questions auxquelles nous répondrons lors de cette conférence.



PROGRAMME

13 h 30 :

-accueil des participants

14 h 00 :

-ouverture de la conférence

- . Martine JARDINÉ Vice-présidente CG 33
- . Jacques DESBORDES, Président PEP 33
- . Abdel EDDAOUI, Directeur Général PEP 33

14 h 15 :

-interventions de Jacques GUYARD et
Denis STOKKINK

- . échanges avec la salle

17 h 00 :

-clôture de la conférence

INSCRIPTION

Entrée gratuite sur réservation avant le **10 novembre 2014**.

-par **téléphone** au : **05.56.56.57.00**

-par **mail** à : **contact@lespep33.org**
(Indiquer vos nom, prénom, fonction)

MERCREDI 12 NOVEMBRE 2014

13 h 30

amphithéâtre Robert Badinter

Immeuble Gironde du

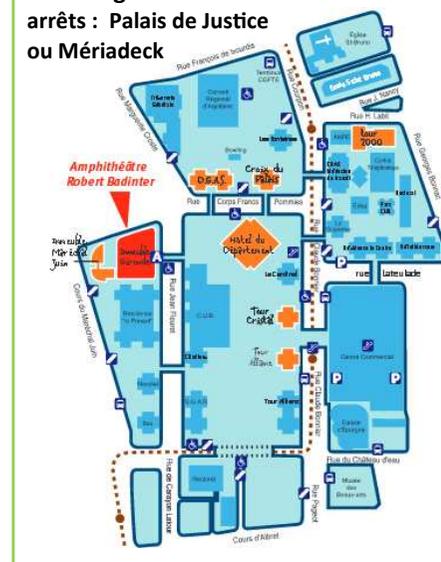
Conseil Général de la Gironde

2 accès possibles :

- esplanade Charles de Gaulle
- 83 cours du Mal Juin

TRAM ligne A

**arrêts : Palais de Justice
ou Mériadeck**



ACCES

Les PEP 33

association départementale des Pupilles de
l'Enseignement Public de la Gironde

70 rue du château d'eau
33000 BORDEAUX
Tél. 05.56.56.57.00
contact@lespep33.org
www.lespep33.org



Pour plus d'informations :

contacter Marie AIROLDI au 05.56.56.57.04
mc.airoldi@lespep33.org